

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-5386

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve

à l'amendement n° 5058 de M. Lefèvre

APRÈS L'ARTICLE 3

I. – À l'alinéa 2, substituer au mot :

« électrique »,

le mot :

« charge ».

II. – En conséquence procéder à la même substitution à l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement procède à une modification rédactionnelle pour faire correspondre le dispositif à l'intention de l'auteur. Ce sont bien les bornes de charge pilotables qui sont visées et non les véhicules électriques pilotables.